MAAMAR | מאמר

וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים

« Et voici les lois »

À l'issue du Chabbat Michpatim, Chabbat Mévar'him Adar I 5738 [1978]

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply Chassidus et synthèse

Hassiduité — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5738. Traduction française littérale en regard ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

מוֹצָאֵי ש"פ מִשְׁפָּטִים, מבה"ח אֲדָר רִאשׁוֹן – בְּחַדְרוֹ – ה'תשל"ח וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר תָּשִׂים לִפְנֵיהֶם: כִּי תִקְנֶה עֶבֶד עִבְרִי שֵׁשׁ שָׁנִים יַעֲבֹד וּבַשְּׁבִעִת יֵצֵא לַחָפְשִׁי חִנָּם:

À l'issue du chabbat de la paracha Michpatim, le chabbat où l'on bénit le mois d'Adar Richon, dans sa pièce, 5738 [1978] **Et voici les lois** que tu placeras devant eux : « Quand tu achèteras un esclave hébreu, il servira six ans, et la septième, il sortira libre, gratuitement. »

Le Rabbi a prononcé ce maamar en 5738 [1978]. Il part des deux premiers pessoukim [versets] de la paracha Michpatim : « Et voici les lois… », puis la loi de l'esclave hébreu, qui sert six ans et sort libre la septième année. Il commence par rappeler des questions posées par les Rebbeïm précédents.

וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר תָּשִׂים לִפְנֵיהֶם, וּמְדַיֵּק בָּזֶה כ"ק אדמו"ר הַזָּקֵן בתו"א ריש פַּרְשָׁתֵנוּ דצלה"ב דִּלִפְנֵיהֶם מַשְׁמַע לְשׁוֹן רַבִּים וְכִי תִקְנֶה הוּא לְשׁוֹן יָחִיד, והול"ל כִּי יִקְנוּ.

« **Et voici les lois** que tu placeras devant eux. » Sa Sainteté l'Admour Hazakène relève ici une précision dans le Torah Or, au début de notre paracha : il faut comprendre pourquoi « devant eux » [lifneihem] est au pluriel, alors que « quand tu achèteras » [ki tikné] est au singulier. Le texte aurait dû dire : « quand ils achèteront » [ki yiknou].

Première question, posée par l'Admour Hazakène dans Torah Or : le premier passouk dit « devant eux » [lifneihem], au pluriel. Le second passe au singulier : « Si tu acquiers un esclave hébreu ». Pourquoi ce changement ? Le second passouk n'aurait-il pas dû garder le pluriel ?

גַּם יָדוּעַ הַדִּיּוּק מִפְּנֵי מַה הִתְחִיל כָּל הַמִּשְׁפָּטִים בְּדִין עֶבֶד עִבְרִי דַּוְקָא [דְּזֶהוּ גַּם כַּוָּנַת הַמִּדְרָשׁ עה"פ בְּאָמְרוֹ אֲנִי קָנִיתִי אֶתְכֶם בְּמִצְרַיִם וכו', לְבָאֵר טַעַם הַתְחָלַת וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים בְּדִין עֶבֶד עִבְרִי].

On connaît aussi la question suivante : pourquoi toutes les lois commencent-elles précisément par la loi de l'esclave hébreu ? [C'est d'ailleurs l'intention du midrach sur ce verset [passouk] quand il dit : « Je vous ai acquis en Égypte, etc. » : il explique pourquoi « Et voici les lois » commence par la loi de l'esclave hébreu.]

Deuxième question, posée par le Tséma'h Tsédek dans Or HaTorah. Cette paracha vient juste après Matan Torah [le don de la Torah] et les Dix Paroles, et elle ouvre l'exposé de toutes les lois. Pourquoi commence-t-elle par l'esclave hébreu ? Le Midrach y répond déjà : de même que Hachem a créé le monde en six jours et s'est reposé le Chabbat, l'esclave hébreu ne travaille que six ans. Le maamar, lui, va proposer une autre raison.

Il y a encore plusieurs autres précisions sur ce passouk. Elles sont expliquées dans les discours des Rebbeïm précédents, ses successeurs.

וְעוֹד כַּמָּה דִּיּוּקִים עה"פ, כַּמְבוֹאָר בִּדְרוּשֵׁי רַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ מְמַלְּאֵי מְקוֹמוֹ.

Voici l'explication. Les mots « Et voici les lois, etc. » énoncent une notion générale. On le comprend aussi de l'explication de nos Sages, de mémoire bénie, pour qui ils se rapportent à l'étude de la Torah dans son ensemble. C'est aussi pour cela que le texte dit « tu placeras » (au singulier) : cela se rapporte à Moché, car ce qui définit Moché, c'est la Torah. Il dit ensuite « devant eux » (au pluriel) : par son intermédiaire, la Torah a été attirée vers chacun d'Israël, jusqu'à la fin de toutes les générations. Comme il est dit : « Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur. » Et cela s'étend jusqu'au petit enfant qui commence à parler et à qui son père enseigne la Torah, c'est-à-dire le passouk « Moché nous a prescrit la Torah, etc. ».

ב) וְהָעִנְיָן הוּא, דְּהִנֵּה מ"ש וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים וגו' הו"ע כְּלָלִי כַּמּוּבָן גַּם מפי' רז"ל שֶׁקָּאֵי עַל כְּלָלוּת עִנְיַן לִימוּד הַתּוֹרָה. וְזֶהוּ ג"כ מ"ש תָּשִׂים (ל' יָחִיד) דקאי עַל מֹשֶׁה, כִּי עִנְיָנוֹ שֶׁל מֹשֶׁה הו"ע הַתּוֹרָה, ואח"כ אוֹמֵר לִפְנֵיהֶם (ל' רַבִּים), הַיְינוּ שע"י הָיְתָה הַמְשָׁכַת הַתּוֹרָה לכאו"א מִיִּשְׂרָאֵל עַד סוֹף כָּל הַדּוֹרוֹת, וכמ"ש זִכְרוּ תּוֹרַת מֹשֶׁה עַבְדִּי, עַד לְתִינוֹק הַמַּתְחִיל לְדַבֵּר שֶׁאָבִיו מְלַמְּדוֹ תּוֹרָה, וְהַיְינוּ הַפָּסוּק תּוֹרָה צִוָּה לָנוּ מֹשֶׁה גו'.

Voici la réponse à la première question. Le premier passouk porte sur l'étude de la Torah en général. Nos Sages en tirent d'ailleurs que la Torah doit être expliquée aussi clairement qu'une « table dressée » devant l'élève. « Tu », au singulier, c'est Moché, qui incarne la Torah tout entière : « Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur. » « Eux », au pluriel, ce sont tous les Juifs de toutes les générations, jusqu'à l'enfant à qui son père apprend : « La Torah que Moché nous a prescrite… » Le passouk contient aussi une leçon sur la manière d'étudier.

De même, ce passouk donne un enseignement général sur la manière d'étudier la Torah : elle doit se faire d'une façon bien déterminée. Nos Sages ont dit en effet, sur les mots « tu placeras devant eux », que le maître qui a enseigné, etc., reprend et répète la chose, même plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils comprennent bien la profondeur de la halakha et sa raison,

וכמו"כ יֶשְׁנָהּ הוֹרָאָה כְּלָלִית בַּפָּסוּק זֶה גַּם בְּאֹפֶן לִימוּד הַתּוֹרָה, שצ"ל בְּאֹפֶן מְסֻיָּם דַּוְקָא כדרז"ל במ"ש תָּשִׂים לִפְנֵיהֶם שֶׁהָרַב שֶׁלִּמֵּד כו' חוֹזֵר וְשׁוֹנֶה הַדָּבָר אפי' כַּמָּה פְּעָמִים עַד שֶׁיָּבִינוּ עוֹמֶק הַהֲלָכָה בְּטַעְמָהּ הֵיטֵב,

La Guemara en tire que le maître doit répéter son enseignement jusqu'à ce que l'élève saisisse la raison de la halakha [la loi]. Dans ses Lois de l'étude de la Torah, l'Admour Hazakène va plus loin.

ומוסיף עוֹד אדה"ז בָּזֶה בְּסִיּוּם הל' ת"ת שֶׁלּוֹ דְּצָרִיךְ אַתָּה לָשִׂים לִפְנֵיהֶם טַעַם הַמְיַשֵּׁב תַּלְמוּדָם וּמְשִׂימוֹ בְּלִבָּם [וי"ל דבמ"ש אדה"ז שֶׁמְּשִׂימוֹ בְּלִבָּם מְפָרֵשׁ דמ"ש (תָּשִׂים) לִפְנֵיהֶם הַיְינוּ לִפְנִימִיּוּתָם, דְּזֶהוּ כְּשֶׁמְּשִׂימוֹ בְּהַלֵּב],

Et l'Admour Hazakène ajoute encore, à la fin de ses Lois de l'étude de la Torah, qu'il faut placer devant eux la raison qui donne à leur étude sa cohérence, et la placer dans leur cœur. [On peut dire qu'en écrivant « et la placer dans leur cœur », l'Admour Hazakène explique que « (tu placeras) devant eux » signifie « dans leur intériorité » : c'est ce qui se produit quand on la place dans le cœur.]

Il faut, écrit-il, donner une raison qui fasse intérioriser l'étude et la « pose sur le cœur ». Cet ajout vient du mot lifneihem, « devant eux », qu'on peut aussi lire « en eux », dans leur intériorité [pnimiyout] : la Torah devient une part de soi. Deux points montrent que cette exigence vaut pour chaque Juif.

שֶׁזֶּהוּ עִנְיָן כְּלָלִי בְּלִימוּד הַתּוֹרָה דכאו"א מִיִּשְׂרָאֵל (שֶׁהֲרֵי לִימוּד הַתּוֹרָה הִיא מִצְוָה שֶׁבְּגוּפוֹ, שֶׁכָּל א' מְחֻיָּב בָּהּ). וכמ"ש וְשִׁנַּנְתָּם לְבָנֶיךָ ודרז"ל שֶׁיִּהְיוּ דִּבְרֵי תּוֹרָה שְׁנוּנִים וּמְחֻדָּדִים בְּפִיךָ (שֶׁזֶּהוּ כְּעִנְיָן הנ"ל שֶׁהַהֲלָכָה צ"ל בְּרוּרָה וּמְסוּדָרָה וכו'), דְּזֶהוּ חִיּוּב עַל כאו"א מִיִּשְׂרָאֵל [שֶׁהֲרֵי נוֹסָף עַל הַחִיּוּב דִּוְשִׁנַּנְתָּם לְבָנֶיךָ, צ"ל הַשִּׁנּוּן בְּדִבְרֵי תּוֹרָה גַּם בְּלִימוּד הָאָב (וְהָרַב) עַצְמוֹ, וְאַדְּרַבָּה, דַּוְקָא עי"ז שֶׁתְּחִלָּה יֶשְׁנוֹ אֶצְלוֹ הַשִּׁנּוּן בְּדִבְרֵי תּוֹרָה אפ"ל אח"כ וְשִׁנַּנְתָּם (גַּם) לְבָנֶיךָ].

car c'est là une notion générale de l'étude de la Torah de chacun d'Israël (l'étude de la Torah est en effet une mitsva qui incombe à la personne elle-même, et chacun y est tenu). Comme il est dit : « Tu les inculqueras [vechinantam] à tes enfants », et nos Sages ont expliqué : que les paroles de Torah soient acérées et aiguisées dans ta bouche (ce qui rejoint ce qui a été dit plus haut : la halakha doit être claire, ordonnée, etc.). C'est une obligation pour chacun d'Israël. [Car outre l'obligation de « tu les inculqueras à tes enfants », les paroles de Torah doivent être aiguisées [chinoun] aussi dans l'étude du père (et du maître) lui-même. Bien plus : c'est précisément quand il a d'abord lui-même aiguisé les paroles de Torah qu'il peut ensuite (aussi) « les inculquer à tes enfants ».]

D'abord, l'étude de la Torah est une obligation personnelle : personne ne peut s'en acquitter par un autre. Ensuite, chacun doit l'enseigner à ses fils. Nos Sages lisent véchinantam [tu les enseigneras] comme « tu les aiguiseras » : les paroles de Torah doivent être assez nettes pour qu'on réponde sans hésiter. Un père qui doit transmettre cette clarté doit d'abord l'avoir lui-même. On comprend alors pourquoi ce passouk vient juste après Matan Torah.

ועפ"ז מוּבָן מ"ש וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר תָּשִׂים לִפְנֵיהֶם מִיָּד לְאַחַר פָּרָשַׁת מ"ת, כִּי בַּפָּסוּק זֶה יֶשְׁנָה הוֹרָאָה כְּלָלִית בְּאֹפֶן [לִימוּד הַתּוֹרָה דכאו"א [הֵן בְּהַלִּמּוּד עִם עַצְמוֹ, וְכֵן בּוֹשִׁנַּנְתָּם

Cela permet de comprendre pourquoi « Et voici les lois que tu placeras devant eux » vient aussitôt après la paracha de Matan Torah [le don de la Torah]. Ce passouk donne en effet un enseignement général sur la manière [d'étudier la Torah pour cha-

לְבָנֶיךָ כִּפְשׁוּטוֹ, וּלְבָנֶיךָ אֵלּוּ הַתַּלְמִידִים כדחז"ל עה"פ] ע"פ דרז"ל הנ"ל וּבְעִיקָּר בְּאֹפֶן] עֲבוֹדַת הָאָדָם לְקוֹנוֹ.

cun [aussi bien dans l'étude personnelle que dans « tu les inculqueras à tes enfants » au sens simple, « tes enfants » désignant les élèves, comme l'ont dit nos Sages sur ce passouk], selon l'enseignement de nos Sages cité plus haut, et surtout sur la manière] dont l'homme sert son Créateur.

Il fixe le degré de clarté et d'engagement qu'il faut pour étudier et pour enseigner, à ses enfants comme à ses élèves, eux aussi appelés « enfants ». Il vaut aussi pour toute la avoda [le service de D.ieu], qui doit être ordonnée, réfléchie et prise à cœur. Après cette orientation générale, les pessoukim suivants en décrivent les étapes.

ג) וּמַמְשִׁיךְ הַכָּתוּב לְבָאֵר פְּרָטֵי הָעֲבוֹדָה וּבְסֵדֶר מִן הַקַּל אֶל הַכָּבֵד, דַּהֲרֵי הָעֲבוֹדָה צ"ל בְּאֹפֶן דְּמְעַט מְעַט אֲגָרְשֶׁנּוּ.

Le passouk poursuit en exposant les détails du service, dans l'ordre qui va du plus facile au plus difficile. Le service doit en effet suivre le principe « peu à peu Je le chasserai ».

La Torah présente trois niveaux de service, du plus simple au plus élevé. Elle suit le principe : « Peu à peu, Je les chasserai. » Au sens simple, il s'agit des nations chassées d'Érets Israël ; plus profondément, du Juif qui chasse peu à peu ce qui est négatif en lui. Le Rabbi commence par les deux niveaux contenus dans le passouk de l'esclave hébreu.

וְהַתְחָלַת הָעֲבוֹדָה הִיא במ"ש כִּי תִקְנֶה עֶבֶד עִבְרִי גו', דְּבָזֶה כְּלוּלִים ב' בְּחִינוֹת בַּעֲבוֹדָה, בחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי ובחי' עֶבֶד עִבְרִי, כַּמּוּבָן מִמַּה דאיתא במכילתא וְהוּבָא בפרש"י עה"ת (דְּמִזֶּה מוּבָן שֶׁזֶּהוּ גַּם ע"פ פשש"מ) דְּעֶבֶד עִבְרִי הַיְינוּ עֶבֶד שֶׁהוּא עִבְרִי אוֹ אֵינוֹ אֶלָּא עַבְדּוֹ שֶׁל עִבְרִי (עֶבֶד כְּנַעֲנִי שֶׁלְּקַחְתּוֹ מִיִּשְׂרָאֵל) ת"ל כו', דְּהַמַּסְקָנָה הִיא שֶׁקָּאֵי עַל עֶבֶד שֶׁהוּא עִבְרִי, אַךְ מ"מ יֶשְׁנוֹ קס"ד (גַּם בפשש"מ כנ"ל) שֶׁהוּא עֶבֶד כְּנַעֲנִי וּצְרִיכִים לִימוּד מְיוּחָד (ת"ל) לִשְׁלוֹל סְבָרָה זוֹ, דְּמִזֶּה מוּבָן שֶׁיֵּשׁ מָקוֹם לוֹמַר (בְּתוֹר קס"ד) דקאי גַּם עַל עֶבֶד כְּנַעֲנִי.

Le service commence par ce qui est dit : « Quand tu achèteras un esclave hébreu, etc. ». Deux degrés du service y sont inclus : celui d'esclave cananéen et celui d'esclave hébreu. On le comprend de ce que rapporte la Mekhilta, citée par Rachi dans son commentaire sur la Torah (ce qui montre que c'est aussi le pchat [sens littéral] du passouk) : « "Esclave hébreu", c'est-à-dire un esclave qui est hébreu. Ou bien s'agit-il seulement de l'esclave d'un Hébreu (un esclave cananéen que tu as acheté à un Juif) ? C'est pourquoi le texte enseigne, etc. » La conclusion est que le passouk parle d'un esclave qui est hébreu. Il existe pourtant une hypothèse initiale (y compris selon le pchat du passouk, comme on l'a dit) selon laquelle il s'agit d'un esclave cananéen, et il faut un enseignement particulier (« le texte enseigne ») pour l'écarter. On en déduit qu'il y a lieu de dire (à titre d'hypothèse initiale) que le passouk vise aussi l'esclave cananéen.

Le passouk ne parle que de l'esclave hébreu, mais il contient aussi l'esclave cananéen, c'est-à-dire non juif. Rachi cite la Mekhilta : éved ivri veut-il dire « un Hébreu qui est esclave » ou « l'esclave d'un Hébreu » ? Elle retient la première lecture. Mais sans cet enseignement, on aurait compris la seconde : les mots incluent donc aussi l'esclave non juif.

וּבָזֶה (בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי) הוּא תְּחִלַּת הָעֲבוֹדָה, ואח"כ מִתְעַלֶּה בַּעֲבוֹדָתוֹ וּמַגִּיעַ לבחי' עֶבֶד עִבְרִי, וְעַד שֶׁמַּגִּיעַ לבחי' אַמָּה העברי', וּכְדִלְקַמָּן.

C'est par là (par le degré d'esclave cananéen) que le service commence. Ensuite, l'homme s'élève dans son service et atteint le degré d'esclave hébreu, jusqu'à parvenir au degré de servante hébreue, comme on le verra plus loin.

L'esclave cananéen et l'esclave hébreu sont les premiers degrés de la avoda. La Torah poursuit avec la « servante hébreue », troisième niveau. Reste à expliquer ce que représentent ces trois niveaux.

ד) וְהָעִנְיָן הוּא, כַּמְבוֹאָר בְּהַדְּרוּשִׁים בַּאֲרוּכָּה [וּבִפְרָט בְּהַדְּרוּשׁ שֶׁכּוֹתֵב עָלָיו כ"ק אדמו"ר הצ"צ באוה"ת שֶׁהַדְּרוּשׁ הַזֶּה מֵרַבֵּינוּ הַגָּדוֹל נ"ע כו' וְהוּא דָּרוּשׁ נִכְבָּד מְאֹד וכו' וְהוּא מֵעִנְיַן מַדְרֵיגַת צַדִּיק וְרָשָׁע וּבֵינוֹנִי הַנִּזְכָּר בְּתַנְיָא] דְּיֵשׁ ג' מַדְרֵיגוֹת בְּנֶפֶשׁ הָאָדָם, עֶבֶד כְּנַעֲנִי, עֶבֶד עִבְרִי וְאַמָּה העברי', וְעִנְיָנָם הוּא ג' הַמַּדְרֵיגוֹת נר"ן, וּמְבֹאָר שָׁם שֶׁהֵם עִנְיַן צַדִּיק וְרָשָׁע וּבֵינוֹנִי.

Voici l'explication, développée longuement dans les discours [en particulier dans le discours dont Sa Sainteté l'Admour le Tséma'h Tsédek écrit, dans l'Or HaTorah : « Ce discours est de notre grand maître, que son âme repose en Éden, etc. C'est un discours très important, etc., et il traite des degrés du tsadik, du racha [celui qui fait le mal] et du bénoni [intermédiaire] mentionnés dans le Tanya »] : il y a dans l'âme de l'homme trois degrés, l'esclave cananéen, l'esclave hébreu et la servante hébreue. Ils correspondent aux trois degrés Néfech, Roua'h et Nechama, et il y est expliqué qu'ils correspondent au tsadik, au racha et au bénoni.

Selon les maamarim des Rebbeïm précédents, ces trois esclaves sont trois niveaux de l'âme et trois manières de servir Hachem. Le Tséma'h Tsédek a commenté le maamar de l'Admour Hazakène sur lequel repose celui-ci. Il le juge très important et le rattache aux trois figures du Tanya : le juste [tsadik], le bénoni [intermédiaire] et le racha [celui qui fait le mal]. L'esclave cananéen correspond à la Néfech, le premier niveau de l'âme : on sert avec dévouement, mais sans émotion (racha). L'esclave hébreu correspond au Roua'h : l'élan vient des émotions naturelles de l'âme divine (bénoni). La servante hébreue correspond à la Nechama : l'élan vient d'émotions nées de la contemplation intellectuelle de la Divinité (tsadik). L'éditeur précise que cette correspondance est simplifiée. L'esclave cananéen sert malgré tout son maître. Ce n'est donc pas le racha complet, mais quelqu'un qui voudrait être « libre de toute obligation » et qui sert pourtant. Il le fait parfaitement s'il est bénoni, imparfaitement s'il est

racha vétov lo, celui qui perd parfois le combat contre son âme animale. Le bénoni peut d'ailleurs se trouver à chacun des trois niveaux, même si le sien est d'abord l'esclave hébreu. Quant au tsadik dont il est question ici, c'est le tsadik incomplet du Tanya, lié au monde de Beria et non à celui d'Atsilout.

וּבָזֶה הוּא סֵדֶר הָעֲבוֹדָה דִּתְחִלָּה הוּא הָעֲבוֹדָה דבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי ואח"כ עֶבֶד עִבְרִי וְאַמָּה העברי', וְכִדְאִיתָא בַּזֹּהַר בסבא דְּמִשְׁפָּטִים דב"נ כַּד אֶתְיַלֵּד יהבין לי' נפשא כו' זָכָה יתיר יהבין לי' רוחא כו' זָכָה יתיר יהבין לי' נִשְׁמְתָא, דְּמִיָּד בִּשְׁעַת הַלֵּידָה נִמְשָׁךְ לְכָל אֶחָד בחי' נֶפֶשׁ (שֶׁבְּמַדְרֵיגוֹת הַנְּשָׁמָה), שֶׁמִּצַּד בחי' זוֹ הָעֲבוֹדָה הִיא בבחי' נֶפֶשׁ, ואח"כ ע"י עֲבוֹדָתוֹ עוֹלֶה לבחי' רוּחַ שֶׁהִיא נַעֲלֵית יוֹתֵר, וְעַד שֶׁמַּגִּיעַ לבחי' נְשָׁמָה (וּלְהָעֲבוֹדָה שֶׁמִּצַּד בְּחִינוֹת אֵלּוּ), כַּמְבוֹאָר פְּרָטֵי הַחִילּוּקִים שֶׁבְּהָעֲבוֹדָה דנר"ן בַּקּוּנְטְרֵס הָעֲבוֹדָה.

L'ordre du service est donc le suivant : d'abord le service au degré d'esclave cananéen, puis celui d'esclave hébreu et de servante hébreue. C'est ce que dit le Zohar, dans le Saba de Michpatim : « Quand l'homme naît, on lui donne une Néfech, etc. S'il a davantage de mérite, on lui donne un Roua'h, etc. S'il a davantage de mérite, on lui donne une Nechama. » Dès l'instant de la naissance, le degré de Néfech est attiré vers chacun (parmi les degrés de l'âme), et à partir de ce degré, le service se fait au niveau de la Néfech. Ensuite, par son service, l'homme s'élève au degré de Roua'h, qui est plus élevé, jusqu'à atteindre le degré de Nechama (et le service qui découle de ces degrés). Les différences entre le service de la Néfech, du Roua'h et de la Nechama sont expliquées en détail dans le Kountrass HaAvoda.

Ces trois niveaux forment une progression. Le Zohar le dit : à sa naissance, l'homme reçoit la Néfech ; s'il le mérite, il reçoit ensuite le Roua'h, puis la Nechama. À chaque niveau correspond une forme de service, que l'Admour Rachab développe dans le Kountrass HaAvoda. Reste à comprendre comment l'esclave cananéen, qui n'est pas juif, peut représenter un Juif parvenu au niveau de bénoni.

ה) וְהִנֵּה בְּבֵיאוּר עִנְיַן עֶבֶד כְּנַעֲנִי שקו"ט בְּהַגָּהוֹת וְהֶעָרוֹת וּבֵאוּרֵי כ"ק אדמו"ר הצ"צ שבאוה"ת אִם זֶהוּ בחי' רָשָׁע וְטוֹב לוֹ אוֹ בֵּינוֹנִי הַנִּזְכָּר בְּתַנְיָא, וּמְסַיֵּם שָׁם דִּשְׁנֵיהֶם אֱמֶת. ולפ"ז, בחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי קאי הֵן עַל רָשָׁע וְהֵן עַל בֵּינוֹנִי.

Or, Sa Sainteté l'Admour le Tséma'h Tsédek explique la notion d'esclave cananéen dans ses annotations, remarques et explications dans l'Or HaTorah. Il y discute [litt. : « il pose la question et la réponse »] pour savoir s'il s'agit du niveau de « racha [celui qui fait le mal] vetov lo [« racha en qui demeure du bien »] » ou du bénoni [intermédiaire] mentionné dans le Tanya. Il conclut au même endroit que les deux sont vrais. Il en ressort que le niveau d'esclave cananéen concerne aussi bien le racha que le bénoni.

Le Tséma'h Tsédek se demande si l'esclave cananéen est le racha vétov lo ou le bénoni, qui se maîtrise parfaitement et ne cède jamais à son âme animale. D'un côté, l'Admour Hazakène lui applique « Les rechaïm [ceux qui font le mal] sont pleins de regrets », une formule que le Tanya applique au racha vétov lo. De l'autre, il

le décrit « contraint de faire le bien et de se détourner du mal toute la journée », ce qui ressemble au bénoni. Sa conclusion : l'esclave cananéen est celui dont l'âme vient du monde d'Assia [Action], au niveau de la Néfech. Il ne ressent ni amour ni crainte de Hachem, et il Le sert par simple dévouement. La plupart des gens de ce niveau ne deviennent pas bénoni, mais on peut y parvenir sans ces émotions. Le terme vaut donc pour les deux. Le Rabbi demande alors comment un « esclave cananéen » peut désigner un bénoni :

וְלִכְאוֹרָה צלה"ב, דאיך אֶפְשָׁר שֶׁגַּם מִי שֶׁהוּא בבחי' עֶבֶד, דעבדא בהפקירא ניחא לי' [שֶׁעִקַּר רְצוֹנוֹ וְנַחַת רוּחַ שֶׁלּוֹ הוּא בהפקירא כו' וְיֵלֵךְ אַחַר שְׁרִירוּת לִבּוֹ, וּמַה שֶׁעוֹשֶׂה וְעוֹבֵד הוּא רַק בע"כ מִצַּד אֵימַת הַדִּין שֶׁלֹּא יַכֻּהוּ בְּשֵׁבֶט, כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָּה בְּהַדְּרוּשִׁים], יהי' בבחי' בֵּינוֹנִי [וִיקַיֵּם הַשְּׁבוּעָה לִהְיוֹת בֵּינוֹנִי], שֶׁהֲרֵי הַבֵּינוֹנִי לֹא עָבַר עֲבֵירָה מִיָּמָיו וְלֹא יַעֲבוֹר לְעוֹלָם כַּמְבוֹאָר בְּתַנְיָא, וְכַיָּדוּעַ פִּתְגָּם חֲסִידִים הָרִאשׁוֹנִים דהלואי בֵּינוֹנִי.

À première vue, une explication s'impose. Comment se peut-il que même celui qui est au niveau de l'esclave, dont il est dit : « l'esclave se plaît dans la licence » [l'essentiel de sa volonté et de sa satisfaction est dans la licence, etc. : il suit l'obstination de son cœur, et ce qu'il fait et le service qu'il accomplit, il ne les accomplit que contraint, par crainte du jugement, de peur d'être frappé du bâton, comme l'expliquent longuement les discours], soit au niveau du bénoni [et accomplisse le serment d'être un bénoni] ? Le bénoni, en effet, n'a jamais commis de transgression de ses jours et n'en commettra jamais, comme l'explique le Tanya. On connaît d'ailleurs l'adage des premiers 'hassidim : « Si seulement [j'étais] un bénoni ! »

Comment un « esclave » peut-il être un bénoni ? La Guemara dit de l'esclave qu'il « se plaît à être affranchi de toute obligation ». Il obéit par crainte du châtiment ; sinon, il suivrait ses désirs. Selon le Tséma'h Tsédek, ce « bâton du maître » est l'action de l'âme divine. Même cachée, elle agit sur le Juif comme un makif, une force qui l'entoure sans se montrer. Chévet, le bâton, est rapproché de l'étoile filante qui tombe soudain d'en haut : de même, le racha se trouve soudain poussé à la téchouva [le retour vers Hachem]. Or le bénoni, selon le Tanya, est comme s'il n'avait jamais fauté et ne devait jamais fauter. Il a annulé sa propre volonté, alors que l'esclave ne veut que la sienne.

אַךְ הָעִנְיָן הוּא, שֶׁלִּהְיוֹת בֵּינוֹנִי הוּא בִּיכָלְתּוֹ שֶׁל כאו"א (כּוֹלֵל זֶה דבהפקירא ניחא לי') כַּמּוּבָן מִזֶּה שֶׁבְּהַשַּׁעַר ד"ספר שֶׁל בֵּינוֹנִים" (שֶׁעִנְיָנוֹ תּוֹכֶן הַסֵּפֶר) כּוֹתֵב כ"ק אדה"ז [וְכַיָּדוּעַ שֶׁגַּם הַשַּׁעַר כְּתָבוֹ אדה"ז] דְּקָרוֹב אֵלֶיךָ הַדָּבָר מְאוֹד בְּפִיךָ וּבִלְבָבְךָ לַעֲשׂוֹתוֹ, וּבְפָנִים הַתַּנְיָא כּוֹתֵב עוֹד דְּמִדַּת הַבֵּינוֹנִי הִיא מִדַּת כָּל אָדָם

Mais en réalité, être un bénoni est à la portée de chacun (y compris de celui qui « se plaît dans la licence »). On le comprend de ce qu'écrit Sa Sainteté l'Admour Hazakène sur la page de titre du « Livre des bénonim » [Séfer chel bénonim] (qui exprime le contenu du livre) [et l'on sait que la page de titre a elle aussi été écrite par l'Admour Hazakène] : « Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir. » Et dans le corps du Tanya, il écrit encore que « la mesure du bénoni est

[וְהַיְינוּ דְּגַם מִצַּד מְדִידָה וְהַגְּבָלָה (דְּעִנְיַן הַמִּדָּה (מִדַּת) שֶׁיָּךְ לוֹמַר רַק כְּשֶׁיֶּשְׁנוֹ גֶּדֶר מדוה"ג) הִנֵּה בחי' הַבֵּינוֹנִי הִיא לפי"ע וּמְדִידַת כָּל אָדָם, כִּי יהי' מִי שיהי' מִיִּשְׂרָאֵל (כָּל אָדָם) הוּא בִּכְלָל אַתֶּם קְרוּיִין אָדָם ע"ש אֶדַּמֶּה לְעֶלְיוֹן].

la mesure de tout homme » [c'est-à-dire que même du point de vue de la mesure et de la limite (car on ne peut parler de « mesure » [mida, middat] que là où existe une définition de mesure et de limite), le niveau du bénoni est à l'aune et à la mesure de tout homme. En effet, qui que ce soit en Israël (« tout homme ») est compris dans « vous êtes appelés adam [homme] », nom tiré de « adamé laélyon » [« je serai semblable au Très-Haut »]].

D'où la réponse : tout Juif peut atteindre le niveau de bénoni. La page de titre du Tanya appelle le livre « Séfer chel bénonim » et dit de ce niveau qu'il est « très proche de toi ». Le Tanya ajoute que c'est « la mesure de tout homme ». En effet, tout Juif est appelé Adam, un mot rattaché à « adamé lé'elyon » (« je serai semblable au Très-Haut »), parce qu'il a une âme divine. Et mida, « mesure », suppose une limite : on peut devenir bénoni à l'intérieur même de ses limites actuelles.

ויתירה מִזּוֹ (כְּמוֹ שֶׁמַּמְשִׁיךְ בְּתַנְיָא שָׁם) דואחרי' כָּל אָדָם יִמְשֹׁךְ [דְּבָזֶה (בְּתֵבַת יִמְשֹׁךְ) ב' פֵּירוּשִׁים – כְּמוֹ בוַאֲהַבְתָּ – צִיווּי וְהַבְטָחָה לֶעָתִיד].

Bien plus (comme le Tanya le précise alors) : « Et à sa suite, tout homme se laissera entraîner [yimchokh] » [ce mot (yimchokh) a deux sens - comme dans « Tu aimeras » [veahavta] - : un ordre, et une promesse pour l'avenir].

Le Tanya dit encore que tout homme « sera attiré à sa suite ». La formule est à la fois un ordre et une promesse, comme le véahavta du Chéma, qui veut dire « tu dois aimer » et « tu aimeras ». Même celui qui veut être « affranchi de toute obligation » peut donc devenir bénoni. Reste à savoir d'où lui vient ce pouvoir.

וְטַעַם הַדָּבָר הוּא, כִּי אַף זֶה דבהפקירא ניחא לי' (כנ"ל) זֶהוּ רַק בְּחִיצוֹנִיּוּת, אֲבָל פְּנִימִיּוּתוֹ – מִדַּת כָּל אָדָם ואחרי' כָּל אָדָם יִמְשֹׁךְ – הוּא מַה שֶׁהוּא חֵלֶק אֱלוֹקָה מִמַּעַל מַמָּשׁ,

La raison en est que même le fait qu'« il se plaît dans la licence » (comme on l'a vu) n'est qu'extérieur. Son intériorité, en revanche - « la mesure de tout homme » et « à sa suite, tout homme se laissera entraîner » -, c'est ce qu'il est : véritablement une parcelle de Divinité d'en haut,

Ce désir d'être libre n'est pas son vrai désir. Son vrai désir vient de l'« Adam » qui est en lui, son âme divine, « véritablement une parcelle de D.ieu d'en haut ». L'envie d'être « libre » n'est qu'un effet du voile que pose l'âme animale. Une décision du Rambam le montre.

Comme dans la décision halakhique bien connue du Rambam : lorsqu'on le contraint (car il se plaît à autre chose) et qu'il dit « je veux », c'est là sa volonté véritable [car s'il « se plaît dans la licence », ce n'est pas lui, c'est son yétser qui l'y a contraint],

וכפס"ד הרמב"ם הַיָּדוּעַ דִּכְשֶׁכּוֹפִין אוֹתוֹ (כִּי לִי' נִיחָא בְּעִנְיָן אַחֵר) וְאוֹמֵר רוֹצֶה אֲנִי הרי"ז רְצוֹנוֹ הָאֲמִיתִּי [כִּי מַה דבהפקירא ניחא לי' אִיז דָאס נִיט עֶר כ"א יִצְרוֹ אֲנָסוֹ],

Le guet, l'acte de divorce, doit être donné de plein gré. Pourtant, quand la Torah oblige un mari à divorcer et qu'il refuse, le tribunal peut le frapper jusqu'à ce qu'il dise : « Je veux. » Comment un tel guet peut-il être valide ? Le Rambam répond que tout Juif veut, au fond, faire ce que veut Hachem. C'est son yétser hara [penchant au mal] qui l'empêche de le sentir. En apparence, il accepte de donner le guet pour s'épargner les coups. En réalité, il accepte parce que tel est son désir véritable. De même, l'envie d'être « affranchi » lui est imposée par le yétser hara. Bien plus, il finira par faire la volonté de Hachem de lui-même.

Et assurément elle (son intériorité) se traduira en acte, comme on l'a vu (car yimchokh est un futur et une promesse) : « dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir », en pensée, en parole et en action. Cela inclut l'accomplissement du serment qu'on lui fait prêter (au moins : « ne sois pas racha » (mais bénoni)), comme le dit le Tanya [tel est aussi le sens de « et à sa suite, tout homme se laissera entraîner » : l'homme (du fait de son âme) est entraîné à être un bénoni, et cela le fait sortir de quelque position et situation où qu'il se trouve dans son service]. Car assurément (même s'il doit faire téchouva), il finira par faire téchouva, selon la promesse : « car nul banni ne restera banni loin de Lui » [bien au contraire : par la téchouva, il atteindra un degré plus élevé, selon l'adage : « À l'endroit où se tiennent les ceux qui reviennent vers Hachem [baalei téchouva], les tsadikim parfaits ne peuvent se tenir »]. Au point que, du fait de son intériorité, il en est toujours très proche (d'être « dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir », en pensée, en parole et en action, comme un bénoni).

וּבְוַדַּאי תָּבוֹא (הַפְּנִימִיּוּת שֶׁלּוֹ) בְּפוֹעַל כנ"ל (דְּיִמְשֹׁךְ הוּא לְשׁוֹן עָתִיד וְהַבְטָחָה) בְּפִיךָ וּבִלְבָבְךָ לַעֲשׂוֹתוֹ, במחדו"מ, כּוֹלֵל קִיּוּם הַשְּׁבוּעָה דְּמַשְׁבִּיעִין אוֹתוֹ (עכ"פ אֶל תְּהִי רָשָׁע (כ"א בֵּינוֹנִי)) כִּבְתַנְיָא [דְּזֶהוּ ג"כ הפי' בואחרי' כָּל אָדָם יִמְשֹׁךְ, שֶׁהָאָדָם (מִצַּד נִשְׁמָתוֹ) נִמְשָׁךְ לִהְיוֹת בֵּינוֹנִי, וְאַס דָּאס נֶעמְט אִים אַרוֹיס מֵאֵיזֶה מַעֲמָד וּמַצָּב שיהי' בַּעֲבוֹדָתוֹ], כִּי בְּוַדַּאי ש(גַּם אִם צָרִיךְ לַעֲשׂוֹת תְּשׁוּבָה) סוֹפוֹ לַעֲשׂוֹת תְּשׁוּבָה וּכְהַהַבְטָחָה כִּי לֹא יִדַּח מִמֶּנּוּ נִדָּח [וְאַדְּרַבָּה, ע"י הַתְּשׁוּבָה יָבוֹא לְדַרְגָּא נַעֲלֵית יוֹתֵר, כְּמַאֲמַר בְּמָקוֹם שבע"ת עוֹמְדִין אֵין צַדִּיקִים גְּמוּרִין יְכוֹלִין לַעֲמוֹד בּוֹ]. וְעַד אֲשֶׁר מִצַּד הַפְּנִימִיּוּת שֶׁלּוֹ, הִנֵּה תָּמִיד קָרוֹב הוּא לָזֶה (שיהי' בְּפִיךָ וּבִלְבָבְךָ לַעֲשׂוֹתוֹ, במחדו"מ – כְּבֵינוֹנִי) מְאוֹד.

Tout Juif tendra vers le niveau de bénoni, et son amour de Hachem passera « dans sa bouche et dans son cœur » jusqu'à l'accomplissement des mitsvot. Ainsi s'accomplit le serment que l'on fait prêter à l'âme avant sa descente dans ce monde : « Sois tsadik, ne sois pas racha. » Cela vaut quelle que soit sa situation, même s'il doit faire

téchouva, selon la promesse : « Nul ne restera rejeté loin de Lui. » Le baal téchouva peut même dépasser le tsadik parfait. Et il est toujours tout proche de ce niveau : « la chose est très proche de toi ».

ועפ"ז יוּבַן גַּם בנדו"ז דְּאַף שֶׁעֶבֶד כְּנַעֲנִי בהפקירא ניחא לי' מ"מ מַדְרֵגָתוֹ הִיא בחי' הַבֵּינוֹנִי, כִּי סו"ס בְּוַדַּאי יֹאמַר רוֹצֶה אֲנִי (מִצַּד הַפְּנִימִיּוּת שֶׁלּוֹ) כִּי לֹא יִדַּח כו'.

Cela permet de comprendre aussi notre sujet : bien que l'esclave cananéen « se plaise dans la licence », son degré est néanmoins le niveau du bénoni. Car en fin de compte, il dira assurément « je veux » (du fait de son intériorité), puisque « nul banni ne restera banni », etc.

Pour la suite, l'éditeur rappelle le raisonnement de la Mekhilta. Elle envisage d'abord qu'éved ivri désigne un esclave cananéen acheté à un Juif. Mais la Torah dit des esclaves cananéens qu'on les transmet en héritage : ils ne sortent pas au bout de six ans. On pourrait alors distinguer : l'esclave acheté à un non-Juif serait gardé pour toujours, et celui qu'on a acheté à un Juif serait libéré après six ans. La Mekhilta écarte cette lecture par un « talmoud lomar » (« le texte enseigne ») : « Si ton frère, un Hébreu, t'est vendu… » Les six ans ne concernent donc que l'esclave juif. Le Rabbi va donner à cette discussion un sens spirituel.

ו) וְהִנֵּה זֶה שֶׁאֶפְשָׁר לִהְיוֹת קס"ד בַּתּוֹרָה ד"או אֵינוֹ אֶלָּא עַבְדּוֹ שֶׁל עִבְרִי" אֲבָל הוּא עַצְמוֹ עֶבֶד כְּנַעֲנִי, וְהַיְינוּ שתהי' דַּרְגַּת הָעֲבוֹדָה בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי דבהפקירא ניחא לי', הוּא רַק מִצַּד יְרִידַת הַנְּשָׁמָה לְמַטָּה, שֶׁיָּרְדָה מֵאִגְּרָא רמה לבירא עמיקתא.

Or, si la Torah peut envisager « ou bien n'est-ce que l'esclave d'un Hébreu ? », lui-même étant un esclave cananéen, c'est-à-dire que le degré du service soit celui de l'esclave cananéen qui « se plaît dans la licence », c'est uniquement à cause de la descente de l'âme ici-bas, descendue « d'un toit élevé dans un puits profond ».

Si la Mekhilta peut envisager « l'esclave d'un Hébreu », c'est qu'un Juif peut tomber jusqu'à vouloir être « affranchi de toute obligation ». La cause en est la descente de l'âme « d'un toit élevé dans un puits profond », c'est-à-dire d'un niveau spirituel très haut jusque dans le monde physique.

[**וְגַם** אָז אֵין קס"ד שיהי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי לְגַמְרֵי ח"ו כ"א "עַבְדּוֹ (כְּנַעֲנִי) שֶׁל עִבְרִי", דְּיֶשְׁנָהּ עָלָיו הַשְׁפָּעַת וְאַדְנוּת שֶׁל "עִבְרִי", כִּי גַּם מִי שֶׁהוּא בְּדַרְגָּא הכי פְּחוּתָה שֶׁבְּיִשְׂרָאֵל (בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי, מִצַּד יְרִידַת הַנְּשָׁמָה לְמַטָּה) מ"מ לִהְיוֹתוֹ

[**Et même alors**, on n'envisage pas qu'il soit entièrement un esclave cananéen, à D.ieu ne plaise, mais « l'esclave (cananéen) d'un Hébreu » : l'influence et l'autorité de maître d'un « Hébreu » s'exercent sur lui. Car même celui qui se trouve au degré le plus bas en Israël (au niveau d'esclave cananéen, du fait de la descente de l'âme ici-bas) est fils d'Avraham, notre père [« Avraham était un », « Avraham l'Hébreu »]. Il possède donc en héritage l'amour (et la crainte) caché, comme l'explique longuement le Tanya,

בֶּן לְאַבְרָהָם אָבִינוּ [דְּאֶחָד הי' אַבְרָהָם, אַבְרָהָם הָעִבְרִי] יֵשׁ לוֹ בִּירוּשָׁה הָאַהֲבָה (וְהַיִּרְאָה) הַמְסֻתֶּרֶת כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָה בְּתַנְיָא,

Même alors, l'âme ne devient jamais un esclave cananéen à part entière. Au plus bas, elle est « l'esclave cananéen d'un Hébreu » : elle reste sous l'influence de son « maître », Avraham, notre père, appelé « Avraham l'Ivri ». Comme l'explique le Tanya, tout…

יֵשׁ לוֹ בִּירוּשָׁה הָאַהֲבָה (וְהַיִּרְאָה) הַמְסֻתֶּרֶת כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָה בְּתַנְיָא,

Il possède en héritage l'amour caché (et la crainte cachée), comme l'explique longuement le Tanya,

… Juif hérite d'Avraham un amour et une crainte de Hachem qui lui sont naturels et restent cachés en lui. Il ne peut donc jamais être tout à fait coupé de la Divinité. Le Rabbi décrit l'effet de cet héritage.

שאהוי"ר זוֹ פּוֹעֶלֶת אֵצֶל כאו"א (גַּם אִם נִדְמֶה לוֹ דבהפקירא ניחא לי', שֶׁרְצוֹנוֹ הוּא בְּעִנְיָנִים אֲחֵרִים, גַּם בְּעִנְיָנִים כְּאִלּוּ שֶׁהֵם הֵפֶךְ הָרָצוּי ח"ו) אָז עֶר מוּז טָאן וּוִי דֶער אוֹיבֶּערשְׁטֶער וּוִיל, וְלָכֵן אא"פ שיהי' כְּנַעֲנִי לְגַמְרֵי ח"ו כ"א עֶבֶד כְּנַעֲנִי שֶׁל עִבְרִי, שֶׁבַּגְּלוּי הוּא בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי, אֲבָל נִמְצָא בּוֹ (בְּהֶעְלֵם) הָאַהֲבָה הַמְסֻתֶּרֶת שֶׁבַּיְרֻשָּׁה מֵאַבְרָהָם הָעִבְרִי].

Cet amour et cette crainte agissent en chacun (même s'il lui semble qu'« il se plaît dans l'absence de maître », que sa volonté se porte vers d'autres choses, y compris vers des choses contraires à ce qui est souhaitable, à D.ieu ne plaise), de sorte qu'il doit faire ce que veut le Très-Haut. C'est pourquoi il ne peut pas être entièrement cananéen, à D.ieu ne plaise, mais seulement l'esclave cananéen d'un Hébreu [ivri]. Au niveau visible, il est au degré d'esclave cananéen, mais en lui se trouve (de manière voilée) l'amour caché qu'il tient en héritage d'Avraham l'Hébreu].

Cet amour et cette crainte cachés agissent même sur celui qui se croit libre et désire des choses contraires à la volonté de Hachem : ils lui font sentir qu'il doit faire ce que Hachem veut. Il a beau se sentir « affranchi », l'influence de « l'Hébreu » reste en lui. Vient alors la conclusion de la Mekhilta.

וְכַוָּנַת יְרִידָה זוֹ, שֶׁיֵּשְׁנוֹ קס"ד בַּתּוֹרָה ד"או אֵינוֹ אֶלָּא עַבְדּוֹ שֶׁל עִבְרִי", הִיא רַק בִּכְדֵי שע"י עֲבוֹדָתוֹ ב"תלמוד לומַר" – לִימוּד הַתּוֹרָה בְּאֹפֶן שֶׁיִּלְמֹד מִמֶּנָּה מַהוּ רְצוֹן הַתּוֹרָה – הִנֵּה יִרְאֶה

L'intention de cette descente est la suivante. La Torah envisage d'abord l'hypothèse : « ou bien ne s'agit-il que de l'esclave d'un Hébreu ? ». Cela n'a d'autre but que de permettre à l'homme, par son service dans le « talmoud lomar », c'est-à-dire l'étude de la Torah menée de façon à y apprendre ce que veut la Torah, de voir aussitôt et de révéler sa propre vérité :

מִיָּד וְיִגָּלֶה הָאֲמִתִּיּוּת שֶׁלּוֹ ש"אף כָּאן עֶבֶד שֶׁהוּא עִבְרִי", וְשֶׁהוּא בְּעַצְמוֹ הוּא עִבְרִי (וְלֹא שֶׁהוּא כְּנַעֲנִי וְיֵשׁ עָלָיו רַק אַדְנוּת הָעִבְרִי),

« ici aussi, un esclave qui est hébreu ». Il découvre ainsi qu'il est lui-même hébreu (et non pas cananéen, l'Hébreu n'exerçant sur lui que son autorité de maître),

L'âme descend si bas qu'on pourrait la croire sans lien avec la Divinité. Cette descente n'a qu'un but : révéler ce lien par le « talmoud lomar ». Ici, talmoud désigne l'étude de la Torah. Quand on étudie en cherchant ce que Hachem attend de nous, l'étude « révèle que le passouk parle d'un esclave hébreu » : elle fait apparaître l'amour et la crainte cachés. Le Juif découvre alors qu'il n'est pas seulement sous l'influence d'Avraham : il est lui-même un Hébreu.

וְהַיְינוּ שֶׁמְּקוֹמוֹ וּמַדְרֵגָתוֹ הוּא בבחי' עֵבֶר הַנָּהָר, וְגַם כִּדְאִיתָא בַּמִּדְרָשׁ דְּמַה שֶּׁאַבְרָהָם נִקְרָא אַבְרָהָם הָעִבְרִי הוּא ע"ש שֶׁכָּל הָעוֹלָם כּוּלוֹ מֵעֵבֶר אֶחָד וְהוּא מֵעֵבֶר אֶחָד, וְכֵן פּוֹעֵל בַּעֲבוֹדָתוֹ לִהְיוֹת (עֶבֶד) עִבְרִי, אָז עֶר שְׁטֶעלְט זִיךְ אַנְטְקֶעגֶן דֶער גַאנְצֶער וֶועלְט, מַתְחִיל מֵהֶעֱלֵם וְהֶסְתֵּר (עוֹלָם מִלְּשׁוֹן הֶעְלֵם) נַפְשׁוֹ הַבַּהֲמִית, וּמְהַפֵּךְ אוֹתָהּ, וְהוֹלֵךְ וְעוֹלֶה מִדַּרְגָּא לְדַרְגָּא, מבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי (שֶׁלְּקַחְתּוֹ מִיִּשְׂרָאֵל) לבחי' עֶבֶד (שֶׁהוּא) עִבְרִי, ואח"כ גַּם לבחי' אָמָה העברי', וְעַד שֶׁפּוֹעֵל בַּעֲבוֹדָתוֹ שיהי' לוֹ אוֹ לִבְנוֹ יַעֲדֶנָּה כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָה בִּדְרוּשׁ הַנִּכְבָּד לְרַבֵּינוּ הַגָּדוֹל נ"ע הנ"ל.

C'est-à-dire que sa place et son degré se situent au niveau de « l'autre rive du fleuve » [ever hanahar]. Le Midrach rapporte aussi qu'Avraham est appelé Avraham l'Hébreu [ha'ivri] parce que le monde entier se tenait d'un côté [ever] et lui de l'autre. De même, l'homme œuvre par son service pour devenir un (esclave) hébreu : il se dresse face au monde entier. Il commence par le voilement et l'occultation (olam, « monde », est de la même racine que héelem, « voilement ») de son Néfech animal, et il la transforme. Puis il s'élève, degré après degré, du niveau d'esclave cananéen (« que tu as acquis d'un Juif ») au niveau d'esclave (qui est) hébreu, et ensuite à celui de la servante hébreue. Enfin, par son service, il obtient que le maître « la désigne comme épouse [yé'adéna] pour lui ou pour son fils ». Tout cela est expliqué longuement dans le discours vénéré, déjà mentionné, de notre grand Rabbi, que son âme repose en Éden.

Ivri veut dire « de l'autre côté » : Avraham venait de l'autre rive du fleuve. Selon le Midrach, le monde entier se tenait d'un côté, sans croire en Hachem, et lui de l'autre. En révélant l'Ivri qui est en lui, le Juif reçoit la force de se dresser contre ce qui cache la Divinité dans le monde, à commencer par sa propre âme animale [Néfech habehemit]. Il la transforme et monte de degré en degré. Il part de l'esclave cananéen, qui voulait être libre, et passe à l'esclave hébreu, qui ressent les émotions naturelles de son âme. Il arrive à la servante hébreue, dont les émotions naissent de la contemplation. Il atteint enfin le stade où le maître « la destine pour épouse à son fils » : l'amour et la crainte y viennent de la Yé'hida, l'essence de l'âme. Reste à voir comment cela se vit au quotidien.

ז) **וְהִנֵּה** כְּלָלוּת עִנְיַן הנ"ל יֶשְׁנוֹ גַּם בַּעֲבוֹדַת כאו"א בְּכָל יוֹם. וְהָעִנְיָן הוּא, דבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי הוּא כַּאֲשֶׁר יִשְׂרָאֵל הֵם בבחי' הִתְלַבְּשׁוּת בְּעִנְיְנֵי הָעוֹלָם בִּכְדֵי לְבָרֵר אוֹתָם, וכמ"ש וְעָשִׂיתָ כָּל מְלַאכְתֶּךָ, שצ"ל מְלָאכָה בְּעִנְיְנֵי עוה"ז הַגַּשְׁמִי וְגַם בְּחוֹמְרִיּוּת הָעוֹלָם בִּכְדֵי לְהַפְּכוֹ לִקְדוּשָׁה, שֶׁמִּצַּד הִתְלַבְּשׁוּת זוֹ בְּעִנְיְנֵי הָעוֹלָם, ע"י הַבֵּירוּר אֶפְשָׁר שֶׁיִּתְדַּבֵּק בְּהַמְבָרֵר עִנְיָן בִּלְתִּי רָצוּי מִדָּבָר הַמִּתְבָּרֵר כִּדְאִיתָא בְּתַנְיָא, ועי"ז אֶפְשָׁר שיהי' נִרְאֶה בִּתְחִלַּת הָעֲבוֹדָה כבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי.

Or, tout ce qui vient d'être exposé se retrouve aussi chaque jour dans le service de chacun. Voici comment. Le degré de l'esclave cananéen [éved kenaani] correspond au moment où Israël se revêt des réalités du monde pour en faire le birour [tri]. C'est ce que dit le verset [passouk] : « Et tu feras tout ton ouvrage ». Il faut en effet travailler dans les réalités de ce monde physique, et même dans la matérialité du monde, afin de la transformer en sainteté. Or, parce qu'il se revêt ainsi des réalités du monde, celui qui accomplit le birour peut, en le faisant, contracter quelque chose d'indésirable de ce dont il fait le birour, comme le rapporte le Tanya. De ce fait, il peut sembler, au début du service, se trouver au degré de l'esclave cananéen.

Dans la journée d'un Juif, l'« esclave cananéen » correspond au temps qu'il passe dans le monde matériel (Kenaani peut aussi vouloir dire « marchand »). Comme le désir de l'esclave cananéen se porte ailleurs, cette part de la journée n'a pas de lien apparent avec le service de Hachem. Pourtant, il ne s'y engage que pour en faire le birour : le tri qui élève la matière et révèle son lien avec la Divinité. Travailler six jours est une mitsva, comme garder le Chabbat. Mais ce contact peut laisser une trace : « Quand on lutte avec un homme couvert de saleté, on se salit soi-même », dit le Tanya. Cette « saleté extérieure » peut donc faire apparaître le Juif comme un « esclave cananéen » au moment où il commence son service de Hachem, pendant la journée de travail.

אָמְנָם יְרִידָה זוֹ הִיא לְצוֹרֶךְ עלי', וְלָכֵן הִיא לְרֶגַע בִּלְבָד, וּמִיָּד לאח"ז הִיא הַתְחָלַת העלי', וִיתֵרָה מִזּוֹ הִנֵּה ע"י הַיְרִידָה נַעֲשָׂה עלי' בְּיֶתֶר שְׂאֵת וְיֶתֶר עוֹז, ע"ד הַמְבוֹאָר בְּתַנְיָא בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיַן הַמְבַלְבֵּל אֶת הָאָדָם בִּתְפִלָּתוֹ, שֶׁמֵּהַבִּלְבּוּל עַצְמוֹ צָרִיךְ לְהִתְעוֹרֵר לְהִתְפַּלֵּל יוֹתֵר בְּכַוָּנָה מעומקא דלבא.

Cependant, cette descente n'existe que pour l'élévation. C'est pourquoi elle ne dure qu'un instant : aussitôt après commence l'élévation. Bien plus, la descente produit une élévation « supérieure en dignité et supérieure en force ». Le Tanya explique de même, à propos de ce qui trouble l'homme dans sa prière, que ce trouble même doit l'éveiller à prier avec une intention [kavana] plus grande, du plus profond du cœur.

Cette descente a pour but une élévation plus haute ; elle ne dure donc qu'un moment. C'est un défi qui pousse le Juif à puiser plus profond en lui pour s'attacher à Hachem. Le Tanya en donne une image : quand un non-Juif dérange un Juif pendant la prière, cela ne doit pas l'exaspérer, mais le pousser à mieux prier.

וְהוּא כְּשֶׁיִּתְבּוֹנֵן שֶׁמִּכֵּיוָן שהקב"ה הוּא המחי' אֶת הָעִנְיָן הַמְבַלְבְּלוֹ הִנֵּה בְּוַדַּאי שֶׁזֶּה שֶׁהֶרְאוּ לוֹ (מִלְמַעְלָה) בִּלְבּוּל זֶה, וְהַבִּלְבּוּל נִמְצָא בְּתוֹךְ הד"א שֶׁלּוֹ, וְעַד שֶׁגַּם מְבַלְבְּלוֹ בִּתְפִלָּתוֹ, הוּא (לֹא מִפְּנֵי שֶׁהוּא עִנְיָן בפ"ע ח"ו, כ"א) רַק בִּכְדֵי שֶׁהָאָדָם ע"י עֲבוֹדָתוֹ יַעֲשֶׂה מֵהַבִּלְבּוּל מַטְעַמִּים ל' רַבִּים, תְּחִלָּה ע"י הָעֲבוֹדָה שבבחי' אתכפיא (כְּלָלוּת עֲבוֹדַת הַבֵּינוֹנִים), עַד שֶׁיַּגִּיעַ גַּם לבחי' אתהפכא (כְּלָלוּת עֲבוֹדַת הַצַּדִּיקִים) כַּמְבוֹאָר בְּתַנְיָא,

Cela se fait par la méditation. Puisque HaKadoch Barou'h Hou est Celui qui fait vivre la chose qui le trouble, il est certain que, si on lui a montré (d'en haut) ce trouble, si ce trouble se trouve dans ses quatre coudées et va jusqu'à le troubler dans sa prière, ce n'est (pas qu'il s'agisse d'une chose existant par elle-même, à D.ieu ne plaise, mais) que pour une seule raison : que l'homme, par son service, fasse du trouble des « mets savoureux » [mat'amim], au pluriel. Il y parvient d'abord par le service d'itkafia (l'ensemble du service des beinonim [intermédiaires]), jusqu'à atteindre aussi le degré d'it'hapkha [transformation] (l'ensemble du service des tsadikim), comme l'explique le Tanya,

Pourquoi ? Le Juif doit réfléchir : Hachem fait vivre ce dérangement, et Il l'a placé près de lui, au moment même de la prière. Le dérangement ne contrarie donc pas le plan de Hachem. L'exaspération vient de l'idée qu'un obstacle empêche ce qui « devrait » arriver ; elle tombe d'elle-même. C'est au contraire une occasion de faire surgir une force qui ne serait pas apparue autrement. L'Admour Hazakène l'explique par les « mets savoureux », au pluriel, que Yits'hak demande à Essav : Hachem aime plusieurs « saveurs » de service. Le mets sucré, c'est le tsadik, qui a transformé son âme animale en sainteté. Le mets aigre ou épicé, s'il est bien préparé, c'est celui qui lutte contre son âme animale et l'« assaisonne » de Torah et de mitsvot. L'âme animale reste aigre, et Hachem prend pourtant plaisir à ce service. On offre d'abord ce mets-là par l'itkafia, la maîtrise de soi dans le combat intérieur, qui est le service du bénoni. Devenu tsadik, on offre ensuite le mets sucré par l'it'hapkha, la transformation.

ועד"ז הוּא בָּעִנְיָן הנ"ל שֶׁמֵּהַיְרִידָה גּוּפָא צָרִיךְ לְהִתְעוֹרֵר בְּיֶתֶר שְׂאֵת לַעֲבוֹד עֲבוֹדָתוֹ בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי, עֶבֶד עִבְרִי וְאַמָּה העברי', עַד שֶׁיַּגִּיעַ לִהְיוֹת לוֹ אוֹ לִבְנוֹ יַעֲדֶנָּה, וְעַד וְיָצְאָה חִנָּם אֵין כָּסֶף [שכ"ז הוּא כְּלָלוּת הָעֲבוֹדָה דְּאִתְכַּפְיָא ואתהפכא הנ"ל] כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָה בִּדְרוּשׁ הנ"ל.

Il en va de même de ce qui a été dit plus haut. La descente elle-même doit éveiller l'homme à accomplir son service avec une vigueur accrue aux degrés de l'esclave cananéen, de l'esclave hébreu et de la servante hébreue. Il atteint ainsi le stade où « il la destine à lui-même ou à son fils », et jusqu'à « elle sortira gratuitement, sans argent » [tout cela constitue l'ensemble du service d'itkafia et d'it'hapkha mentionné plus haut], comme l'explique longuement le discours cité plus haut.

Il en va de même pour la part « esclave cananéen » de la journée : l'épreuve du monde matériel fait surgir ce que le Juif porte de plus profond. Il passe de l'esclave cananéen à l'esclave hébreu, puis à la servante hébreue. Il va jusqu'à « s'il la prend pour lui-même ou pour son fils », où ses émotions viennent de la Yé'hida, et enfin jusqu'à «

il sortira libre, sans paiement ». C'est, dans l'ensemble, le chemin qui mène de l'itkafia à l'it'hapkha.

ועי"י עֲבוֹדָה הנ"ל דְּשֵׁשׁ שָׁנִים יַעֲבוֹד, ד(יַעֲבוֹד) קאי עַל כְּלָלוּת עֲבוֹדַת הָאָדָם לְקוֹנוֹ, הִנֵּה מַגִּיעִים לוֹבִשְׁבִיעִית (יֵצֵא לַחָפְשִׁי חִנָּם), דקאי עַל הַשְּׁלֵימוּת הכי נַעֲלֵית שתהי' לע"ל, יוֹם שֶׁכֻּלּוֹ שַׁבָּת וּמְנוּחָה לְחַיֵּי הָעוֹלָמִים, שֶׁאָז יהי' גִּילוּי אֱלֹקוּת לְמַטָּה, דִּירָה לוֹ ית' בַּתַּחְתּוֹנִים [וּמֵעֵין גִּילוּי זֶה מֵאִיר גַּם עַתָּה בְּשַׁבָּת וּבִפְרָט בְּהַזְּמַן דְּרַעֲוָא דְּכָל רָעוּין].

Par ce service de « six ans il servira », où (« il servira ») désigne l'ensemble du service de l'homme envers son Créateur, on parvient à « à la septième (il sortira libre, gratuitement) ». Ces mots désignent la perfection la plus élevée, celle du temps à venir [le'atid lavo], « le jour qui sera entièrement Chabbat et repos pour la vie éternelle ». Alors la Divinité sera révélée ici-bas, ce sera une demeure pour Lui, béni soit-Il, dans les mondes inférieurs [dira betachtonim] [et un reflet de cette révélation brille déjà maintenant, le Chabbat, et surtout au moment de la « volonté des volontés » [raava dekhol raavin]].

Les « six années » désignent tout le service de Hachem. Elles mènent à la « septième » : la perfection de l'époque de Machia'h, « le jour qui est tout entier Chabbat et repos pour la vie éternelle ». Le monde matériel ne fera plus obstacle au service, et l'essence de Hachem s'y révélera : ce sera une dira betachtonim, une demeure dans les mondes inférieurs. On en a un aperçu dès maintenant le Chabbat, surtout l'après-midi, après min'ha.

ח) וְיֵשׁ לְקַשֵּׁר זֶה עִם עִנְיַן הַמִּשְׁכָּן הַמְבוֹאָר בפ' תְּרוּמָה [פָּרָשַׁת שָׁבוּעַ הַבָּא שֶׁקָּרְאוּ בְּשַׁבָּת בִּזְמַן הַמִּנְחָה, כִּי אָז הוּא כְּבָר הַתְּחָלַת הַשַּׁיָּכוּת לְמוֹצָאֵי שַׁבָּת], שֶׁעִנְיָנוֹ הוּא לִהְיוֹת עַל יָדוֹ וְשָׁכַנְתִּי בְּתוֹכָם.

On peut relier cela au Michkan, dont traite la paracha Terouma [la paracha de la semaine suivante, qu'on a lue le Chabbat à l'heure de min'ha, car c'est déjà le début du lien avec la sortie du Chabbat]. La raison d'être du Michkan est que s'accomplisse par lui « et Je résiderai en leur sein ».

Le Rabbi relie cela à la paracha Terouma, lue à min'ha avant le maamar. Elle traite du Michkan [le sanctuaire], qui devait révéler la présence de Hachem dans le monde matériel : « Faites-Moi un Mikdach et Je résiderai en lui. »

וּבְעִיקָּר הָיְתָה הַשְּׁרָאָה זוֹ ע"י הָאָרוֹן [שֶׁלָּכֵן הִקְדִּים צִיּוּוּי עֲשִׂיַּת הָאָרוֹן לְכָל שְׁאָר עִנְיְנֵי הַמִּשְׁכָּן, כִּי פְּנִימִיּוּת וְתַכְלִית כַּוָּנַת כָּל הַמִּשְׁכָּן הי' (הַשְּׁרָאַת הַשְּׁכִינָה שָׁב)הָאָרוֹן כַּמְבוֹאָר בַּאֲרוּכָה ברמב"ן עה"ת. וְזֶהוּ ע"ד פֵּירוּשׁ הַמִּדְרָשׁ שֶׁהוּבָא לְעֵיל דְּמַה שֶׁהִתְחִיל וְאֵלֶּה

Cette résidence se faisait avant tout par l'Arche [Aron]. [C'est pourquoi l'ordre de fabriquer l'Arche précède tous les autres éléments du Michkan : l'intériorité et la finalité de l'intention de tout le Michkan étaient (la résidence de la Chekhina dans) l'Arche, comme l'explique longuement le Ramban dans son commentaire sur la Torah. Cela rejoint l'explication du Midrach citée plus haut : si « Et voici les lois »

commence précisément par la loi de l'esclave hébreu, c'est que cette mitsva fait allusion au point intérieur du service d'Israël, « je n'ai été créé que pour servir mon Créateur », comme l'explique le Midrach au même endroit : « Je vous ai acquis en Égypte », etc. De même, dans le service concret, on commence par la finalité du service, l'épanchement de la Chekhina par l'Arche.] Par elle, on en vient à faire pour Lui, béni soit-Il, une demeure dans les mondes inférieurs.

הַמִּשְׁפָּטִים בְּדִין עֶבֶד עִבְרִי דַּוְקָא הוּא כִּי בְּמִצְוָה זוֹ מְרֻמֶּזֶת הַנְּקֻדָּה הַפְּנִימִית שֶׁבַּעֲבוֹדָתָם שֶׁל יִשְׂרָאֵל – דַּאֲנִי נִבְרֵאתִי לְשַׁמֵּשׁ אֶת קוֹנִי, וְכַמְבוֹאָר בַּמִּדְרָשׁ שָׁם דַּאֲנִי קָנִיתִי אֶתְכֶם בְּמִצְרַיִם כו'. ועד"ז גַּם בַּעֲבוֹדָה בְּפוֹעַל שֶׁמַּקְדִּים תְּחִלָּה תַּכְלִית הָעֲבוֹדָה, שֶׁהִיא הַמִּשְׁכַּת הַשְּׁכִינָה ע"י הָאָרוֹן] שע"י נִמְשָׁךְ לַעֲשׂוֹת לוֹ ית' דִּירָה בַּתַּחְתּוֹנִים.

Cette présence se révélait surtout par l'Aron, l'arche qui contenait les Lou'hot des Dix Paroles. C'est pourquoi l'ordre de le construire précède tout le reste : l'Aron était la finalité du Michkan. Voici la réponse à la deuxième question. La Torah ouvre l'exposé du service, après Matan Torah, par la loi des esclaves, car la finalité d'un Juif est : « J'ai été créé pour servir mon Créateur. » C'est aussi le sens du Midrach cité au début : « Je vous ai acquis en Égypte », donc vous êtes là pour Me servir. Et de même que l'Aron passait en premier, la priorité de notre service est de faire une dira betachtonim par la force de la Torah.

Car c'est parce qu'il y a d'abord « et Je résiderai en leur sein » [betokham], au sein de chacun, qu'il s'ensuit ensuite « et Je résiderai en leur sein » au sens simple, dans le Michkan et le Beth HaMikdach, et jusque dans le monde entier (cela s'accomplira pleinement dans la septième [année], au septième millénaire). Le service qui opère l'épanchement de la Chekhina est la fabrication de l'Arche, c'est-à-dire la Torah. Par elle, la Chekhina est attirée ensuite aussi dans le monde, car « la mitsva est une lampe et la Torah, lumière » : la Torah éclaire chaque Juif et lui montre son chemin, « pour connaître l'acte qu'ils doivent accomplir et ceux qu'ils ne doivent pas accomplir ».

דע"י שֶׁתְּחִלָּה הוּא וְשָׁכַנְתִּי בְּתוֹכָם, בְּתוֹךְ כאו"א, הִנֵּה אח"כ נִמְשָׁךְ לִהְיוֹת וְשָׁכַנְתִּי בְּתוֹכָם כִּפְשׁוּטוֹ בְּהַמִּשְׁכָּן ובביהמ"ק וְעַד לְכָל הָעוֹלָם כּוּלוֹ (וְזֶה יהי' בִּשְׁלֵימוּת בַּשְּׁבִיעִית, בְּאֶלֶף הַשְּׁבִיעִי). וְהָעֲבוֹדָה לִפְעוֹל הַמְשָׁכַת הַשְּׁכִינָה הִיא עֲשִׂיַּת הָאָרוֹן שהו"ע הַתּוֹרָה, שעי"ז נִמְשֶׁכֶת אח"כ הַשְּׁכִינָה גַּם בָּעוֹלָם, כִּי נֵר מִצְוָה וְתוֹרָה אוֹר, שֶׁהַתּוֹרָה מְאִירָה וּמַרְאָה דַּרְכּוֹ שֶׁל כאו"א מִיִּשְׂרָאֵל לָדַעַת אֶת הַמַּעֲשֶׂה אֲשֶׁר יַעֲשׂוּן וְאֵלֶּה אֲשֶׁר לֹא תֵעָשֶׂינָה.

Nous révélons d'abord la Divinité en nous-mêmes par l'itkafia et l'it'hapkha : c'est « Je résiderai en eux », en chaque Juif. Nous devenons alors capables de la révéler dans le monde, d'abord dans le le Temple [Beth HaMikdach], puis partout ; cela ne sera complet qu'au « septième millénaire ». Le moyen, c'est l'étude de la Torah, que représente l'Aron. « La Torah est lumière » : elle montre à chaque Juif ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire.

D'abord, on attire la résidence de la Chekhina dans « l'or, l'argent et le cuivre », etc., du Michkan. Puis, du Michkan et du Mikdach, la lumière sort vers le monde, jusqu'à ce que le monde se remplisse de cette lumière de manière manifeste, selon la parole : « Jérusalem est appelée à s'étendre à toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël est appelée à s'étendre à toutes les terres », lors de la guéoula véritable et complète. Cette guéoula dépend de nos actions et de notre service pendant les six mille ans que dure le monde. Elle dépend en particulier du service accompli au temps de la galout, et tout spécialement du service accompli à la fin et à la conclusion du temps de la galout, sur les talons de Machia'h [ikveta dimchi'ha] [et « tout va d'après la conclusion »]. C'est par là qu'on amène la guéoula, où le Beth HaMikdach sera rebâti à sa place, de manière manifeste et au sens simple,

וּתְחִלָּה מַמְשִׁיכִים הַשְׁרָאַת הַשְּׁכִינָה בְּזָהָב וְכֶסֶף וּנְחוֹשֶׁת וגו' שֶׁל הַמִּשְׁכָּן, וּמֵהַמִּשְׁכָּן וּמִקְדָּשׁ הִנֵּה אוֹרָה יוֹצְאָה לְעוֹלָם, עַד שֶׁהָעוֹלָם מִתְמַלֵּא מֵאוֹר זֶה בְּאֹפֶן גָּלוּי, וּכְמַאֲמַר עֲתִידָה יְרוּשָׁלַיִם שֶׁתִּתְפַּשֵּׁט בְּכָל אֶרֶץ יִשְׂרָאֵל וַעֲתִידָה אֶרֶץ יִשְׂרָאֵל שֶׁתִּתְפַּשֵּׁט בְּכָל הָאֲרָצוֹת בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִית וְהַשְּׁלֵימָה. דִּגְאוּלָה זוֹ תלוי' בְּמַעֲשֵׂינוּ וַעֲבוֹדָתֵינוּ בהשתא אַלְפֵי שְׁנֵי דהוה עלמא, וּבִפְרָט בְּהָעֲבוֹדָה שֶׁבִּזְמַן הַגָּלוּת, וּבִמְיוּחָד בְּהָעֲבוֹדָה שֶׁבְּסִיּוּם וְחוֹתַם זְמַן הַגָּלוּת בְּעִקְבְתָא דמשיחא [וְהַכֹּל הוֹלֵךְ אַחַר הַחִתּוּם], שעי"ז מְבִיאִים הַגְּאוּלָה שֶׁאָז יִבָּנֶה ביהמ"ק בִּמְקוֹמוֹ בְּגָלוּי וְכִפְשׁוּטוֹ,

Le service de Hachem commence par le monde matériel, l'esclave cananéen. Il en va de même quand il s'agit de faire entrer la présence de Hachem dans le monde. Elle se révèle d'abord dans l'or, l'argent et le cuivre du Michkan, puis s'étend au monde entier. Nos Sages le disent : « À l'avenir, Jérusalem s'étendra à toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël au monde entier. » Autrement dit, cette...

[...] selon la parole : « Jérusalem est destinée à s'étendre sur toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël est destinée à s'étendre sur tous les pays », lors de la guéoula véritable et complète. Or cette guéoula dépend de nos actes et de notre service durant les six mille ans que dure le monde. Elle dépend en particulier du service accompli au temps de la galout, et plus encore du service accompli à la fin et au terme du temps de la galout, à l'époque des talons de Machia'h [ikveta dimechi'ha]]. C'est par ce service que l'on amène la guéoula, où le Beth HaMikdach sera alors bâti à sa place, de manière révélée et au sens littéral,

מַר עֲתִידָה יְרוּשָׁלַיִם שֶׁתִּתְפַּשֵּׁט בְּכָל אֶרֶץ יִשְׂרָאֵל וַעֲתִידָה אֶרֶץ יִשְׂרָאֵל שֶׁתִּתְפַּשֵּׁט בְּכָל הָאֲרָצוֹת בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִית וְהַשְּׁלֵימָה. דִּגְאוּלָה זוֹ תלוי' בְּמַעֲשֵׂינוּ וַעֲבוֹדָתֵינוּ בהשתא אַלְפֵי שְׁנֵי דהוה עלמא, וּבִפְרִטְבָהְעָבוֹדָה שֶׁבִּזְמַן הַגָּלוּת, וּבִמְיוּחָד בְּהָעֲבוֹדָה שֶׁבְּסִיּוּם וְחוֹתַם זְמַן הַגָּלוּת בְּעִקְבְתָא דמשיחא], שעי"ז מְבִיאִים הַגְּאוּלָה שֶׁאָז יִבָּנֶה ביהמ"ק בִּמְקוֹמוֹ בְּגָלוּי וְכִפְשׁוּטוֹ,

... présence se montrera d'abord dans le Beth HaMikdach, puis gagnera le monde entier. Cette guéoula [délivrance] dépend de nos actes durant les six mille ans du monde. Elle en dépend surtout en galout [exil], et plus encore à la fin de la galout, aux « talons du Machia'h » [ikvéta dimechi'ha]. Comme « c'est la fin qui compte

le plus », nos actes d'aujourd'hui peuvent amener la construction du Beth HaMikdach et la guéoula.

וּבְהַעֲלוּי שיהי' בביהמ"ק הַשְּׁלִישִׁי דְּמִקְדָּשׁ אד' כּוֹנְנוּ יָדֶיךָ שֶׁזֶּהוּ לְמַעְלָה גַּם מביהמ"ק הָרִאשׁוֹן וְהַשֵּׁנִי וְגַם לְמַעְלָה מֵהַעֲלוּי שהי' בַּמִּשְׁכָּן. דְּאַף שֶׁהַמִּשְׁכָּן הי' מַעֲשֵׂה יְדֵי מֹשֶׁה וּמַעֲשֵׂי יְדֵי מֹשֶׁה הֵם נִצְחִיִּים כִּדְאִיתָא בַּגְּמָרָא ומשו"ז גַּם הַמִּשְׁכָּן הוּא נִצְחִי, מ"מ ע"י עֲבוֹדַת יִשְׂרָאֵל בִּזְמַן הַגָּלוּת יהי' (בביהמ"ק הַשְּׁלִישִׁי) עִילּוּי שֶׁלְּמַעְלָה גַּם מִמַּעֲלַת הַמִּשְׁכָּן [בְּדֻגְמַת הָעִילּוּי שֶׁבַּמָּשִׁיחַ עַל מֹשֶׁה רַבֵּינוּ], שיהי' הָעִילּוּי דַּעֲבוֹדַת הַתְּשׁוּבָה, שֶׁמֵּהֶעְלֵם וְהֶסְתֵּר הָעוֹלָם גּוּפָא עוֹשִׂים דִּירָה לוֹ ית' בַּתַּחְתּוֹנִים, וְכַיָּדוּעַ דְּעִנְיָנוֹ שֶׁל מָשִׁיחַ הו"ע הַתְּשׁוּבָה, כְּמַאֲמַר מָשִׁיחַ אתא לאתבא צַדִּיקַיָּא בתיובתא. וְיָצָא חֹטֶר מִגֶּזַע יִשַׁי וְנֵצֶר מִשָּׁרָשָׁיו יִפְרֶה עַד שֶׁמְּלֹאָה הָאָרֶץ דֵּעָה אֶת הוי' כַּמַּיִם לַיָּם מְכַסִּים, בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִּית וְהַשְּׁלֵימָה.

et avec la supériorité que possédera le troisième Beth HaMikdach, celui dont il est dit : « le Sanctuaire, A-donaï, que Tes mains ont établi ». Cette supériorité dépasse même celle du premier et du second Beth HaMikdach, et dépasse aussi la supériorité qu'avait le Michkan. Certes, le Michkan était l'œuvre des mains de Moché, et les œuvres des mains de Moché sont éternelles, comme le rapporte la Guemara ; c'est pourquoi le Michkan, lui aussi, est éternel. Néanmoins, par le service d'Israël au temps de la galout, il y aura (dans le troisième Beth HaMikdach) une supériorité qui dépasse même la grandeur du Michkan [à l'image de la supériorité de Machia'h sur Moché Rabbénou]. Ce sera la supériorité du service de la téchouva, par lequel, du voilement et de l'occultation du monde eux-mêmes, on fait une demeure dans les mondes inférieurs [dira betachtonim] pour Lui, béni soit-Il. Comme on le sait, ce qui caractérise Machia'h, c'est la téchouva, selon la parole : « Machia'h vient amener les tsadikim à la téchouva ». « Un rameau sortira du tronc d'Ichaï, et un rejeton de ses racines fructifiera », jusqu'à : « La terre sera remplie de la connaissance de Havayé comme les eaux recouvrent la mer », lors de la guéoula véritable et complète.

Le troisième Beth HaMikdach surpassera les deux premiers, et même le Michkan. Le Michkan était l'œuvre de Moché, et « tout ce que fait Moché est éternel » : selon la Guemara, les ennemis des Juifs n'ont jamais pu le détruire, car il était caché sous le premier Beth HaMikdach. La supériorité du troisième tiendra pourtant à la téchouva, de même que le Machia'h surpasse Moché par cette qualité. L'élan de la téchouva naît de l'éloignement. De même, notre service en galout fait de l'obscurité du monde une dira betachtonim. Le Machia'h viendra « amener les tsadikim à la téchouva », c'est-à-dire les élever au-delà de leur service « doux ». Viendra alors le jour où « la terre sera remplie de la connaissance de Hachem comme les eaux recouvrent la mer ».

וע"י עֲבוֹדָה הנ"ל הִנֵּה מְמַהֲרִים, מְזָרְזִים וּמְחִישִׁים עוֹד יוֹתֵר אֶת בִּיאָתָהּ, שֶׁבָּאָה בְּהֶקְדֵּם הֲכִי גָּדוֹל בְּיָמֵינוּ מַמָּשׁ לְמַטָּה מֵעֲשָׂרָה טְפָחִים.

Et par le service dont il a été question, on hâte, on presse et on accélère davantage encore sa venue : elle vient au plus tôt, de nos jours mêmes, ici-bas, à moins de dix tefa'him [palmes]. Il apparaîtra alors

clairement : « Des nations marcheront à ta lumière », et : « Des rois seront tes nourriciers, et leurs princesses tes nourrices ». Et qu'il en soit ainsi pour nous encore durant les derniers jours de la galout. En effet, bien que « nous soyons encore les serviteurs d'A'hachvéroch », même alors « la crainte des Juifs tomba sur eux », au point qu'A'hachvéroch lui-même supplie et donne la maison de Haman à la reine Esther. C'est là une préparation proche de l'accomplissement de la promesse : « Alors Je transformerai les peuples pour leur donner une langue claire, etc. », lors de la guéoula véritable et complète, par Machia'h, notre juste.

ויהי' נִרְאֶה בְּגָלוּי דְּוְהָלְכוּ גּוֹיִם לְאֹרֶךָ, וְהָיוּ מְלָכִים אֹמְנַיִךָ וְשָׂרוֹתֵיהֶם מְנִיקוֹתַיִךָ, וְכֵן תהי' לָנוּ עוֹד בַּיָּמִים הָאַחֲרוֹנִים שֶׁבִּימֵי הַגָּלוּת, דַּהֲגַם דאכתי עבדי אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ אנן מ"מ גַּם אָז נָפַל פַּחַד הַיְּהוּדִים עֲלֵיהֶם וְעַד אֲשֶׁר אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ עַצְמוֹ בֶּעט זִיךְ און גִיט אֶת בֵּית הָמָן לְאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה, וְזֶהוּ הֲכָנָה קְרוֹבָה לְקִיּוּם הַיִּעוּד דְּאָז אֶהְפּוֹךְ אֶל עַמִּים שָׂפָה בְרוּרָה וגו', בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִּית וְהַשְּׁלֵימָה ע"י מָשִׁיחַ צִדְקֵנוּ.

Ce service, mené à travers les épreuves du monde matériel, hâte la venue du Machia'h. Alors s'accompliront les promesses : « Les nations marcheront à ta lumière » et « des rois seront tes nourriciers ». Puissions-nous voir ces promesses s'accomplir en ces derniers jours de la galout ! Après le miracle de Pourim, les Juifs restaient « esclaves d'A'hachvéroch », sous domination perse. Pourtant, « la crainte des Juifs était sur eux », au point qu'A'hachvéroch donna la maison d'Haman à Esther. C'est l'écorce, force qui cache la Divinité [klipa] transformée en Divinité par les Juifs, au cœur même de la galout. Cette transformation prépare l'accomplissement du passouk « Je transformerai les nations pour qu'elles parlent une langue claire », avec la guéoula par le Machia'h.

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

Le maamar lit « Et voici les lois » comme une règle générale : étudier la Torah jusqu'à la comprendre en profondeur, et servir Hachem peu à peu. Ce service monte de l'esclave cananéen à l'esclave hébreu, puis à la servante hébreue. Ces trois degrés correspondent à la Néfech, au Roua'h et à la Nechama. Même celui qui « se plaît dans la licence » peut être un bénoni [intermédiaire], car ce désir reste extérieur : au fond de lui, il est une parcelle de Divinité. Chaque descente sert à une élévation. Ce service mène à « la septième » : une demeure pour D.ieu ici-bas, lors de la guéoula.

Dans le service d'Hachem

Dans l'étude, on reprend une halakha jusqu'à en saisir la raison, et on la place dans son cœur. Dans la prière, une pensée qui trouble n'arrive pas par hasard : elle est montrée d'en haut pour éveiller une kavana [intention] plus profonde. On commence par se dominer (itkafia), puis on vise à transformer (it'hapkha). Le travail dans les affaires du monde fait aussi partie du service.

Avec soi-même

Celui qui se sent loin et attiré par d'autres désirs n'est pas défini par eux. Sa volonté véritable est de faire ce que veut Hachem. Elle finira par se montrer en pensée, en parole et en action. Dans le service quotidien, la descente liée au birour ne dure qu'un instant et prépare une montée plus forte. La téchouva fait même monter plus haut qu'avant.

Avec les autres

Chaque Juif, même au plus bas, est fils d'Avraham. Il porte en héritage un amour caché pour Hachem, qui agit en lui et le conduit à faire ce que veut le Très-Haut. Pour enseigner à ses enfants ou à ses élèves, il faut d'abord aiguiser soi-même les paroles de Torah. Ensuite, on répète avec patience jusqu'à ce qu'ils comprennent.